



## Services des Infrastructures

1875 Avenue Bédard, Saint-Lazare (Québec) J7T 2E7

Téléphone : 450 424-8000, poste 235

Courriel : [infrastructures@ville.saint-lazare.qc.ca](mailto:infrastructures@ville.saint-lazare.qc.ca)



Nom du / des propriétaires  
adresse  
SAINT-LAZARE QC  
Code postal

Projet : Mise à niveau du poste de pompage Bédard avec une nouvelle conduite de refoulement entre la montée Saint-Lazare et la station d'épuration

**Objet : Demande d'autorisation de travaux et de renseignements**

Dossier projet : 0920-400 (44914)

No. cadastre rénové : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Votre numéro civique : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Date : 22 avril 2022

---

Madame, Monsieur,

La Ville de Saint-Lazare doit procéder dans les meilleurs délais à des travaux de mise à niveau du poste de pompage Bédard situé à l'intersection de l'avenue Bédard et de la rue de la Plantation, entre le Complexe sportif Saint-Lazare et l'école à l'Orée-du-Bois. Le détail des travaux est décrit au feuillet explicatif ci-joint. Afin de régulariser la problématique engendrée, un tracé pour une nouvelle conduite de refoulement afin d'acheminer les eaux usées directement à la station d'épuration, est proposé entre la station d'épuration et la Montée Saint-Lazare. Le tracé se situe en zone agricole, sous le site du sentier emprunté par les véhicules hors route (VHR). Vous êtes le propriétaire du lot cité en objet faisant partie des lots visés.

Nous demandons votre permission et celle de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin de projeter les travaux de ladite conduite. Afin de compléter la demande à la CPTAQ, celle-ci nous demande de lui fournir les coordonnées des propriétaires qui sont touchés par le présent projet, soit votre numéro de téléphone et une adresse courriel.

La méthode de mise en place de la conduite de refoulement projetée sera par forage dirigé et par tranchée ouverte. Votre permission est requise pour les interventions suivantes sur le lot cité en objet:

- passage pour les équipements, le personnel de l'entrepreneur et ses sous-traitants;
- enlèvement et remise en place de la clôture (si requis);
- excavation de tranchée;
- remblayage des excavations et remise en état des lieux;
- tous autres travaux connexes à réaliser sur votre lot permettant la mise en place de la conduite d'égout.

Il est à noter que les boisés présents sur les lots visés par la présente demande ne sont pas affectés par les travaux requis pour l'installation de la conduite de refoulement. Également, aucun bâtiment n'est existant sur le site des lots faisant l'objet de la demande.

Les travaux sont prévus en 2023.

La conduite de refoulement sera en servitude permanente et l'autorisation d'une servitude temporaire pour la réalisation des travaux sera requise.

La page jointe se veut une lettre d'approbation des travaux et de non-objection à la demande de servitude que nous aimerions recevoir signée. Suite à l'adoption et l'entrée en vigueur du règlement d'emprunt, ce document autorisant la Ville de Saint-Lazare à entamer les démarches pour établir une servitude et à l'entrepreneur à procéder aux travaux sur votre lot.

Nous tenons à vous informer que les démarches pour établir une servitude réelle en faveur de la Ville de Saint-Lazare, afin de permettre au passage et à l'entretien du réseau dans le futur, seront réalisées par la Ville. Par la suite, vous serez contacté par le notaire représentant la Ville. Une fois la servitude établie, la mise-à-jour de votre certificat de localisation sera réalisée. Tous les frais des services des professionnels requis aux fins de la servitude, y compris ceux liés à l'intervention d'un arpenteur-géomètre, sont à la charge exclusive de la Ville.

Nous vous remercions sincèrement de votre collaboration et n'hésitez pas à communiquer avec le service des infrastructures pour toute information supplémentaire à ce sujet en composant le numéro suivant : 450-424-8000, poste 338, pendant les heures d'ouverture.

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Roxane Dufour, T.P.  
Gestionnaire de projet  
Division technique du Service des infrastructures

p.j. Autorisation de travaux et consentement de servitude  
Plan général de localisation de la conduite de refoulement projetée en zone agricole,

Réception des documents :

*En mains propres :*  
Service des infrastructures  
1875, avenue Bédard, 2<sup>e</sup> étage  
Saint-Lazare, Québec  
J7T 2E7  
A/S de Roxane Dufour

*Par courriel :*  
[infrastructures@ville.saint-lazare.qc.ca](mailto:infrastructures@ville.saint-lazare.qc.ca)  
A/S de Roxane Dufour

RD/cp

c.c. : Mme Nathaly Rayneault, greffière, Service du greffe et du contentieux

# AUTORISATION DE TRAVAUX ET CONSENTEMENT DE SERVITUDE

Numéro de lot :xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx  
Adresse : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

En tant que propriétaire du lot cité en titre, par la présente :

- j'autorise la Ville de Saint-Lazare à procéder aux travaux de mise en place d'une conduite de refoulement, notamment pour les travaux suivants :
- passage pour les équipements, le personnel de l'entrepreneur et ses sous-traitants;
  - enlèvement et remise en place de la clôture (si requis);
  - excavation de tranchée;
  - remblayage des excavations et remise en état des lieux;
  - tous autres travaux connexes à réaliser sur le lot permettant la mise en place de la conduite d'égout;
- le tout effectué sur mon terrain et ce, sans frais de ma part.
- je ne m'oppose pas à la demande de servitude.

Cette autorisation est valide pour la durée des travaux.

\_\_\_\_\_ Signé le : \_\_\_\_\_  
Propriétaire (s)

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

RD/rd

